

Monsieur le Directeur Académique,

Dimanche 7 mai, Emmanuel Macron a été élu président de la République française. Dans le contexte d'une abstention forte, un nombre important des suffrages qui se sont portés sur son nom, notamment chez les enseignants, ont exprimé avant tout leur rejet du front national auquel avait appelé le SNUipp-FSU. Bien que son élection ne souffre d'aucune contestation, il ne s'agit donc pas d'un chèque en blanc donné au nouveau président de la République.

Nous notons l'affirmation d'un attachement à l'école et espérons qu'il s'appuiera sur un dialogue social de qualité avec les représentants de ceux qui sur le terrain ont l'expertise dont on ne peut pas se priver.

Cependant, la mesure phare qui consiste à abaisser les effectifs des classes de CP et CE1 en REP et REP+ ne manque pas de nous interroger. Si la question des effectifs est une vraie question, notamment à l'heure de l'inclusion et au regard des pays de puissance économique identique, cela concerne toutes les écoles, toutes les classes. Aussi, il ne faudrait pas que les effectifs abaissés entrainent mécaniquement des hausses dans les autres classes ou les autres écoles dont celles qui rencontrent des difficultés. Cette manière de réformer, en supprimant d'emblée un dispositif reconnu comme nécessaire par les enseignants, n'est plus possible et serait un très mauvais signal envoyé à la profession. Le « Plus de maîtres que de classes » une idée que porte le SNUipp-FSU depuis sa création n'est ni un gadget, ni un supplément d'âme, non, mais un vrai levier pour transformer l'école, mieux travailler collectivement, faire réussir tous les élèves en diversifiant les formes d'enseignement. Regards croisés sur les élèves, meilleure explicitation des apprentissages, multiplication des interactions au sein de la classe, accent porté sur la prévention... Les premiers effets bénéfiques n'ont pas manqué de se faire sentir, mesurés par des chercheurs comme par l'enquête du SNUipp publiée lors du colloque sur l'Education prioritaire en janvier dernier et où 86% des enseignants interrogés ont plébiscité ce dispositif.

De plus, supprimer cette mesure dès le mois de septembre, alors même que les opérations de mouvement sont lancées, ne permettant pas aux équipes de choisir et de s'organiser est inacceptable.

Par ailleurs, nous ne manquerons pas d'interpeller le Président sur les conditions de travail des enseignants qui ont besoin par exemple de voir reconnaître le temps nécessaire pour bien faire son travail, ou de formation, nous évoquerons aussi la question des rythmes qui ne peut se régler avec des promesses populistes beaucoup de chantiers nous attendent mais nous espérons, d'ores et déjà, que le Président pend la mesure que le temps politique n'est pas le temps de l'école et que pour bien travailler l'école a besoin de constance et de confiance.

Sur le plan départemental, Monsieur le Directeur Académique, nous souhaitons vous interpeller sur plusieurs points. Tout d'abord, la question des congés formations. En effet, la façon dont elle est à nouveau traitée cette année ne nous satisfait pas, le groupe de travail réuni à notre demande n'aura pas permis d'établir des règles de priorité. De plus, l'attribution du nombre de mois pour le département reste toujours aussi opaque et très insuffisante. Comment se fait-il que le nombre de mois attribués a baissé ces dernières années alors que le nombre d'enseignants augmente sur le département ?

Enfin, nous voulions vous faire part également de l'incompréhension exprimée par les directeurs et directrices avec l'arrivée d'un nouvel outil pour les demandes d'autorisations de sortie. Cet outil ne répond à aucune demande des équipes. Il va complexifier et générer une perte de temps au lieu de créer de la simplification administrative. Par ailleurs, il ne répond absolument pas à un besoin des écoles.

Ainsi, avec ce nouveau protocole, quelque soit le type de sortie, chaque enseignant devra : se connecter à Toutatice, rentrer son identifiant puis son mot de passe, aller dans ses dossiers, créer un nouveau dossier, remplir les informations, indiquer le nom et le prénom des accompagnateurs, leur numéro de téléphone personnel (au passage, si l'accompagnateur ne possède pas de portable, il sera impossible de valider l'accompagnateur et par conséquent la sortie). Puis, il lui faudra enregistrer un brouillon et envoyer le document à son directeur. Et tout cela pour une simple sortie de proximité. Il devra ensuite en informer le directeur pour qu'il valide la sortie. Le temps pour effectuer cette nouvelle démarche par un enseignant maitrisant l'outil, est démultiplié par rapport au format papier. Le SNUipp-FSU considère que ce nouveau protocole expérimental sur le département constitue une véritable « usine à gaz » et qu'il ne simplifie en rien les tâches des directeurs et des adjoints, pire il ajoute du temps administratif à l'heure où les équipes passent déjà beaucoup de temps à cela. À aucun moment, il ne permet d'améliorer les conditions de fonctionnement des écoles et les conditions de travail des personnels. Les enseignants ont besoin de temps pour se réunir, mener à bien leurs projets afin de favoriser les conditions d'apprentissages des élèves, ils ne peuvent consacrer du temps supplémentaires à des tâches inutiles.

Nous vous demandons, Monsieur le Directeur Académique, de suspendre l'application de ce protocole dans le département.